

Éducation. Le Département vote une hausse des tarifs à partir de septembre prochain

Dans les collèges, la cantine sera plus chère en 2024

L'AN DERNIER, le Département avait souhaité harmoniser les tarifs à 3 euros par repas dans les collèges publics. Ce tarif, effectif depuis le 1^{er} janvier 2023, avait été calculé à partir des coûts d'achat des denrées de 2019. Face à la hausse des coûts des énergies et des denrées, notamment une augmentation de 11 % sur l'alimentaire, les services de restauration sont pleinement impactés.

Trente centimes de plus par repas

Réunis en fin de semaine dernière en commission permanente, les élus ont voté l'évolution de la grille de tarification pour la rentrée en 2024.

2,4

millions

Les 52 collèges publics de la Manche fabriquent 2,4 millions de repas chaque année (environ 17 020 par jour).

« La réalité des budgets des services de restauration nous oblige à réajuster le tarif des repas au plus tôt, explique Jean Morin, président du conseil départemental de la Manche. Cependant, au regard des difficultés financières que beaucoup rencontrent, notamment certaines familles, nous faisons le choix de ne pas augmenter le tarif dès janvier 2024, comme nous l'avions initialement envisagé. Le tarif passera néanmoins de 3 euros à 3,30 euros, à partir de septembre 2024. » Le tarif restera unique pour l'ensemble des collèges. « Il sera dorénavant indexé chaque année, en septembre, en fonction de l'Insee », explique Adèle Hommet, vice-présidente déléguée aux collèges, à la jeunesse et aux sports.

Dix-huit collèges fournissent à ce jour des repas aux écoliers par conventionnement avec des communes et syndicats scolaires. Les tarifs pour les repas des écoles primaires qui ont une convention avec le Département passeront de 2,80 euros à 3,10

euros. La loi Egalim impose à la restauration collective publique depuis le 1^{er} janvier 2022, de proposer au moins 50 % de produits de qualité et durables dont au moins 20 % de produits biologiques. Mais aussi, un approvisionnement en local pour valoriser l'agriculture de notre territoire.

Ju. M.



Le coût de la restauration scolaire va augmenter dans les prochains mois (image d'illustration).